

TERMES DE REFERENCE

Recrutement d'un(e) expert(e) international(e) en finances publiques

Titre du projet : Améliorer la base de connaissances scientifiques et techniques sur le changement climatique aux niveaux national et infranational au Gabon afin de mieux hiérarchiser les besoins d'investissements en matière d'adaptation des zones côtières

1. CONTEXTE

Avec plus de 60 % de la population gabonaise concentrée le long du littoral, l'essentiel sur Libreville et Port-Gentil, et une part importante des activités économiques nationales liées à la zone côtière (80 % de la production halieutique, 80 % des activités touristiques, plus de 80 % des activités industrielles), le littoral gabonais est particulièrement vulnérable aux effets potentiels du changement climatique. Depuis 1960, quelques changements et variations se manifestent déjà, tant au niveau des températures moyennes (taux moyen d'augmentation de 0,14 °C par décennie), des précipitations moyennes (taux moyen de diminution de 3,8 par mois et par décennie) et l'amplification du phénomène d'érosion côtière. Ces événements commencent insidieusement à affecter les communautés vivant le long de la côte. Une action urgente s'avère désormais nécessaire pour s'assurer que les plus vulnérables disposent de moyens de s'adapter ces changements.

Des plans nationaux, dont le Plan National d'Adaptation Côtière de 2011, ont été élaborés pour faire face aux risques liés au changement climatique au Gabon et permettre l'intégration des questions climatiques dans les politiques nationales. Par le biais de ceux-ci, le gouvernement a présenté les changements climatiques comme un enjeu capital dans ses processus de planification, tant du point de vue de l'atténuation que de l'adaptation. Le gouvernement est toutefois conscient que l'ensemble des plans n'est pas suffisant pour faire face aux effets sans cesse croissants des changements climatiques. Il a donc sollicité l'accès au financement de préparation du Fonds Vert Climat (GCF, abréviation anglaise du *Green Climate Fund*), pour entreprendre une planification systématique, scientifique et technique basée sur l'adaptation.

Le Gabon a mis au point une proposition itérative globale pour l'élaboration d'un solide plan national d'adaptation, sous forme du projet susmentionné. Ce projet est divisé en deux phases :

- Phase 1 : Evaluation de l'actuel plan national d'adaptation côtière en vue de créer un environnement propice à une meilleure collecte, saisie et analyse des données climatiques à l'échelle du pays ;
- Phase 2 : Mise en œuvre du plan côtier comme modèle à appliquer à d'autres secteurs pour élaborer un plan d'adaptation global qui renforce la résilience globale du pays en planifiant les réponses aux impacts climatiques prioritaires.

Les présents termes de référence ont trait à la phase 1 d'une durée de 18 mois. Les principaux résultats attendus sont les suivants :

- **Résultat 1** : Amélioration de la base de connaissance scientifiques et techniques pour mieux éclairer la planification de l'adaptation aux niveaux national et infranational ;

- **Résultat 2** : Priorisation des investissements d'adaptation côtière au Gabon et élaboration d'une stratégie de financement ;
- **Résultat 3** : Elaboration et renforcement du plan d'adaptation du Gabon et des processus connexes en vue d'identifier, hiérarchiser et intégrer les stratégies et mesures d'adaptation.

2. OBJECTIF

L'objectif de la mission de l'expert(e) international(e) est dans un premier temps d'évaluer les impacts et les opportunités économiques dus au changement climatique à l'aide de macrodonnées ainsi que de données recueillies sur le terrain dans les zones côtières. Dans un deuxième temps, d'élaborer une stratégie sectorielle sensible au climat incluant des investissements chiffrés dans les zones côtières qui tiennent compte des risques et des possibilités liés au changement climatique en s'appuyant sur le Plan d'adaptation des zones côtières.

3. ACTIVITES PREVUES

En collaboration avec un(e) consultant(e) national(e) en finances publiques et d'un(e) consultant(e) national(e) en économie les principales activités assignées à l'expert(e) international(e) en finances publiques sont déclinées ainsi qu'il suit :

1. Avant toute autre chose, l'expert(e) devra prendre connaissance de la proposition itérative globale pour l'élaboration d'un solide plan national d'adaptation, relative au projet susmentionné, ainsi que tout autre document mis à sa disposition par l'équipe de coordination du projet afin de bien comprendre dans quel contexte se place sa mission et à quels objectifs il/elle va contribuer ;
2. Évaluer les impacts et les opportunités économiques dus au changement climatique à l'aide de macro données ainsi que de données recueillies sur le terrain dans les zones côtières ;
3. S'appuyer sur le Plan d'adaptation des zones côtières pour appuyer l'élaboration d'une stratégie sectorielle sensible au climat et des investissements chiffrés dans les zones côtières qui tiennent compte des risques et des possibilités liés au changement climatique ;
4. Organiser et modérer des séances de travail (ateliers, réunions ou formations).

4. LIVRABLES ET DELAIS DE LIVRAISON

A partir de la signature du contrat, la durée totale de la mission sera 90 jours effectifs répartis sur une période de cinq (5) mois. Les livrables attendus à l'issue de cette étude, rédigés en **français et anglais** sont les suivants :

- Un rapport de démarrage à fournir 5 jours après le début de la mission contenant le plan de travail prévu en s'inspirant des deadlines des présents termes de référence et des résultats de la séance de travail avec l'équipe de coordination du projet ayant lieu dans les plus brefs délais après signature du contrat ;
- Un rapport d'évaluation de l'impact économique des zones côtières de Libreville et de Port-Gentil ;
- Un rapport contenant le plan d'adaptation costal chiffré ;

- Un rapport mensuel sur l'évolution des tâches ;
- Tout le matériel nécessaire pour les rencontres (ateliers d'information, réunions ou formations).

5. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES REQUISES :

L'expert(e) international(e) en finances publiques devra répondre aux critères ci-après :

- Avoir un diplôme universitaire au minimum au niveau Bac + 5 avec une expertise en science économique, économie de l'environnement, finances publiques, gouvernance des ressources naturelles, statistique, sciences sociales, relations internationales, ou tous autres domaines pertinents au (x) thème(s) de l'étude ;
- Avoir au moins 5 ans d'expérience continue dans le domaine de l'économie, finances publiques, planification et développement durable ;
- Expérience d'au moins 5 ans dans le domaine de la conception, planification et de la gestion des programmes ;
- Conception des modèles macroéconomiques de prévision et d'évaluation à l'échelle régionale, modélisation des phénomènes économiques ;
- Programmation statistique et développement des principes de coûts et de tarification ;
- Expérience dans le développement, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de projets de développement ;
- Connaissance des politiques internationales en matière de climat et d'adaptation au changement climatique ;
- Avoir des connaissances techniques des implications du changement climatique sur le développement, les finances, et l'environnement et autres domaines pertinents ;
- Expérience dans l'utilisation des outils informatiques usuels (Word, Excel, power point, etc.) ;
- Rigueur, méthode, capacité d'initiatives ;
- Capacité relationnelle, d'animation de réunions et de travail en équipe ;
- Capacité de synthèse, d'analyse et de rédaction en français et anglais requis ;
- Avoir une expérience de travail en Afrique est un atout.

6. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE :

Le dossier devra comporter les éléments suivants :

- *Curriculum vitae* indiquant le niveau d'anglais ;
- Note de compréhension des TDRs ;
- Proposition technique incluant une méthodologie relative aux objectifs spécifiques de l'étude, et démontrant la complémentarité avec les autres volets du projet ainsi qu'un planning des activités associé à la durée de la mission ;
- Proposition financière ;
- Déclaration sur l'honneur d'intégrité, d'éligibilité et de responsabilité environnementale et sociale.

7. PROCEDURE DE RECRUTEMENT

Merci de bien vouloir transmettre votre dossier de candidature et tout autre document pertinent (*travaux précédents/ références liées à cette mission etc.*) soit :

- Par mail aux adresses électroniques ci-après : gminko@cdc-gabon.ga ou jmbadinga@cdc-gabon.ga ;
- Sous pli fermé à la **Caisse des Dépôts et Consignations à l'attention de : M. Wilfried MORAU, Directeur du Développement durable et de l'Energie ; avec la mention ci-après :**

Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)

Immeuble Orchidia, Rue Jean NDENDE, B.P. 8820 Libreville, Gabon.

« Recrutement d'un(e) expert(e) international(e) en finances publiques

Titre du projet : Améliorer la base de connaissances scientifiques et techniques sur le changement climatique aux niveaux national et infranational au Gabon afin de mieux hiérarchiser les besoins d'investissements en matière d'adaptation des zones côtières »

Date limite de dépôt des offres : 15 jours ouvrés après diffusion, soit le 22 novembre 2019.

Les critères d'évaluation et les pondérations qui seront appliqués à ces termes de référence sont les suivants :

	DESCRIPTION	PONDERATION
1	Note technique et compréhension des TDR	30
2	Qualifications et disponibilité	20
3	Proposition financière	20
4	Expérience de travail similaire (y compris l'expérience dans le travail au Gabon / dans la région)	20
5	Niveau d'anglais	10
	TOTAL	100